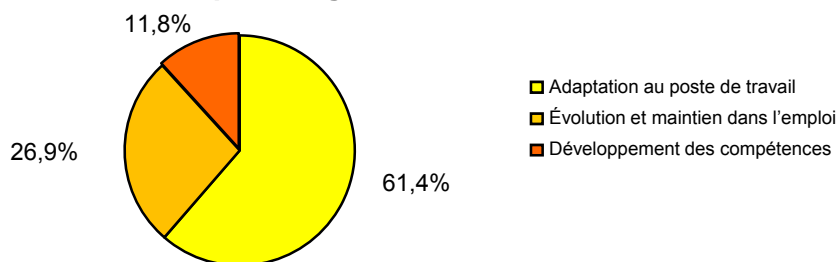


3. Les dispositifs de formation

Plus de 25% des heures du plan de formation consacrées à l'évolution et au maintien dans l'emploi

3.1 Le plan de formation

Plan de formation par catégorie



En 2008, **61,4%** des heures du plan de formation relèvent de la catégorie 1, « Adaptation au poste de travail ».

26,9% des heures du plan de formation relèvent de la catégorie 2, « Évolution et maintien dans l'emploi ».

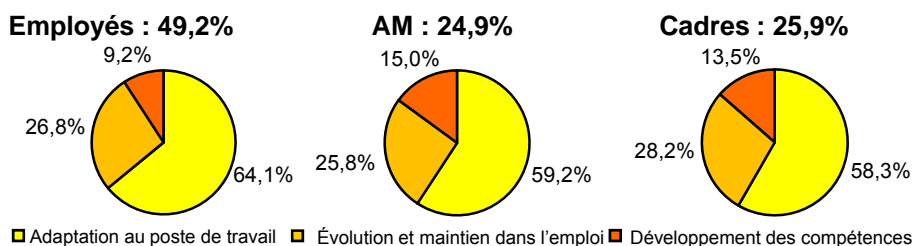
La catégorie 3, « Développement des compétences » représente **11,8%** des heures du plan de formation.

En 2008, le nombre d'heures au plan de formation a augmenté de 7 259 heures comparativement à 2007.

Entre 2007 et 2008, les heures de formation de catégorie 1 ont proportionnellement diminué de 7,1 points.

Celles de catégorie 2 ont progressé de 4,4 points et les heures de formation de catégorie 3 ont augmenté proportionnellement de 2,8 points. Cette variation traduit le souci des groupes paritaires de protection sociale d'accompagner leurs collaborateurs à l'évolution des activités et des métiers de leur entreprise.

Répartition des heures du plan de formation par catégorie professionnelle :



Près de la moitié des heures du plan de formation ont concerné les employés, près d'un quart les agents de maîtrise et 25,9% d'entre elles les cadres.

La répartition des heures de formation de catégorie 1 et 2 est globalement homogène entre les catégories professionnelles.

Celle de la catégorie 3 est proportionnellement plus importante marquée pour les agents de maîtrise et les cadres.

Evolution 2007 – 2008 des heures de formation par catégorie du plan

	2007	2008	Evo.
Adaptation au poste de travail	68,5%	61,4%	↓
Évolution et maintien dans l'emploi	22,5%	26,9%	↗
Développement des compétences	9,0%	11,8%	↗

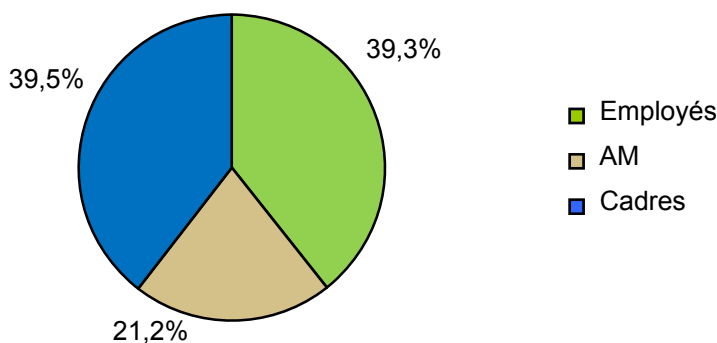
3. Les dispositifs de formation

DIF :
539 salariés

3.2 Le droit individuel à la formation (DIF)

En 2008, 539 salariés ont bénéficié d'une formation au titre du DIF soit plus de 264 salariés comparativement à 2007. Ils représentent 2,6% des salariés formés.

Répartition des salariés du DIF par catégorie professionnelle



Evolution 2007 – 2008 du DIF

	2007	2008	Evo.
Nombre de salariés	275	539	↗
Durée moyenne	26,8 H	29,8 H	↗

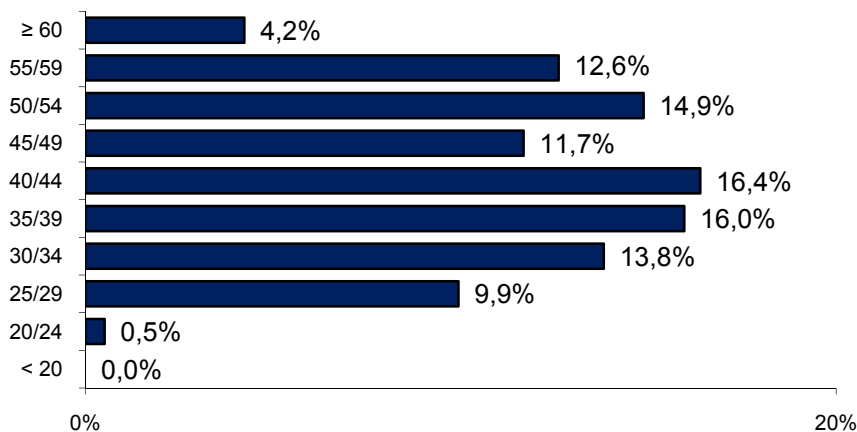
Durée moyenne d'une formation au titre du DIF par CP

	Durée moyenne
Employés	25,4 H
AM	28,4 H
Cadres	34,8 H

Les employés et les cadres représentent chacun près de 40% des salariés ayant bénéficié d'une formation au titre du DIF et les agents de maîtrise, un peu plus d'un cinquième (21,2%).

La durée moyenne d'une formation au titre du DIF est de 29,8 heures.

Répartition des heures de formation au titre du DIF par classe d'âge (*)



Les salariés âgés de moins de 25 ans ont consommé 0,5% des heures de formation au titre du DIF. 56,1% de ces heures ont concerné les salariés âgés de 25 à 44 ans. Les salariés âgés de 45 ans et plus ont consommé 43,4% des heures de formation au titre du DIF.

(*) Hors 1 533 heures du DIF non réparties par classe d'âge

3. Les dispositifs de formation

**Période de
professionnalisation :
173 salariés**

Evolution 2007 – 2008 de la période de professionnalisation

	2007	2008	Evo.
Nombre de salariés	281	173	↓
Durée moyenne	72,9 H	59,3 H	↓

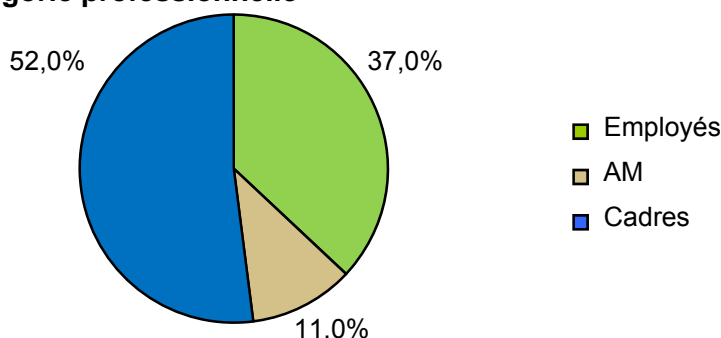
Durée moyenne d'une période de professionnalisation par CP

	Durée moyenne
Employés	80,0 H
AM	161,2 H
Cadres	23,0 H

3.3 Les périodes de professionnalisation

En 2008, 173 salariés sont partis en période de professionnalisation soit moins de 108 salariés comparativement à 2007. Ils représentent 0,8% des salariés formés.

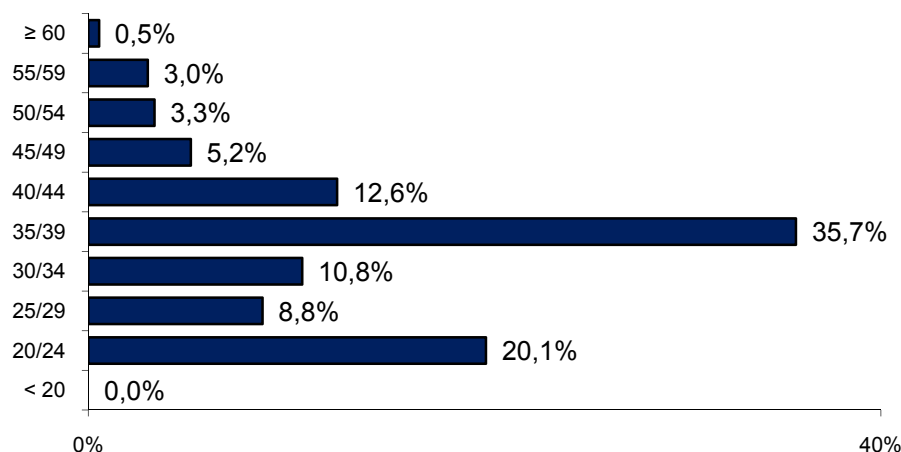
Répartition des salariés en période de professionnalisation par catégorie professionnelle



Les cadres représentent plus de la moitié des salariés partis en période de professionnalisation, les employés plus du tiers (37%) et les agents de maîtrise 11%.

La durée moyenne d'une période de professionnalisation est de 59,3 heures de formation en 2008. Elle était de 72,9 heures en 2007.

Répartition des heures de période de professionnalisation par classe d'âge



Plus d'un cinquième des heures au titre de la période de professionnalisation sont utilisées par des salariés âgés de 20 à 24 ans. Ces salariés en début de carrière professionnelle sont majoritairement des employés.

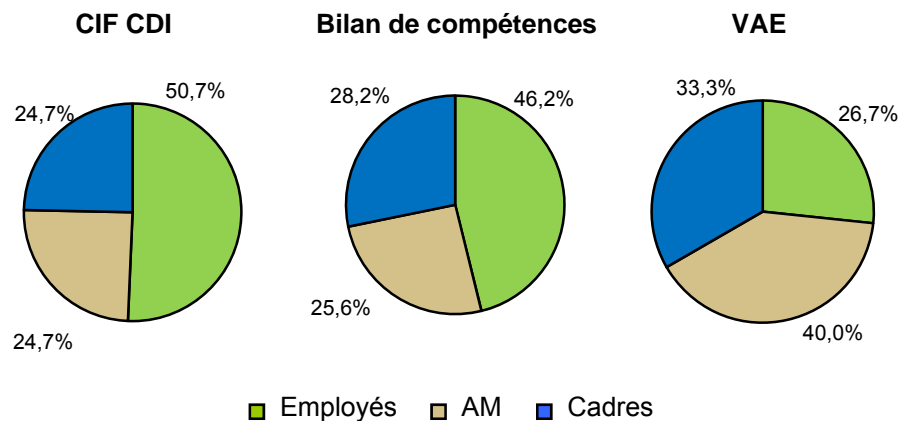
Plus d'un tiers des heures au titre de la période de professionnalisation sont utilisées par des salariés âgés de 35 à 39 ans. Ces salariés en milieu de carrière professionnelle sont principalement des cadres.

3. Les dispositifs de formation

3.4 Les autres dispositifs

Répartition des salariés des autres dispositifs par catégorie professionnelle :

73 CIF CDI
117 BC
15 VAE



L'utilisation du congé individuel de formation CDI (CIF CDI), du bilan de compétences (BC) et de la validation des acquis de l'expérience (VAE) reste encore embryonnaire.

Au regard de l'effort de formation professionnelle déjà consenti au travers du plan de formation, il semble que les salariés ont pour l'instant moins recours au CIF CDI, au bilan de compétences et à la validation des acquis de l'expérience.

Il est vrai que la démarche d'analyse que sous-tendent le bilan de compétences et la validation des acquis de l'expérience requiert un investissement personnel et de la disponibilité.